

PRÉPARATION AUX CONCOURS SOCIAUX

Pourquoi une prépa ?

Les concours sociaux comportent de nombreuses difficultés même pour les plus brillants d'entre vous :

- Un nombre de candidats croissant
- Un niveau d'études et de connaissances de plus en plus élevé
- Une charge de travail intense renforcée par des disciplines difficiles
- Des concours très sélectifs

Face à ces difficultés, deux nécessités s'imposent : **encadrement et entraînement**.

Pourquoi (la prépa.) ?

Pour réussir votre concours, La Prépa c'est :

- Un enseignement en **petits groupes** pour ne pas perdre pied
- Une évaluation régulière sous forme de **concours blancs**
- Un accompagnement tout au long de l'année avec un **tutorat individuel**
- Une préparation intensive sur 5 mois



« Avec (la prépa.), j'ai pris une longueur d'avance. »

ORGANISATION DES COURS (la prépa.)

Répartition des cours

La Prépa concours sociaux se déroule en 2 temps. Une première phase de préparation aux épreuves écrites suivie d'une seconde phase de préparation intensive aux oraux.

1- Préparation des épreuves écrites

	Français	Culture Générale	Intervention de professionnels	Concours blancs	Total hebdo.
Nombre d'heures par semaine	8h	4h	2h30	4h	18h30

Les cours débuteront début octobre pour se terminer fin janvier, soit **14 semaines** de formation pour un volume horaire de **259 heures**.

2- Préparation intensive aux oraux

Cette préparation se déroule sur **41 heures** réparties sur 2 semaines au mois de **février**. Elle a pour objectif de vous entraîner aux entretiens de groupe, aux entretiens individuels, à la mise en valeur de vos expériences professionnelles et de vos stages.

Vous serez encadré par des professionnels des métiers sociaux et par des psychologues. De plus, **une simulation individuelle** dans les conditions du concours est prévue. Elle est l'occasion d'obtenir les derniers conseils utiles à la réussite de vos oraux.

2 semaines de stage obligatoire sont prévues pendant les vacances (Toussaint et Noël). Ces expériences sur le terrain donneront lieu à un rapport de stage qui sera ensuite exploité lors de la préparation aux oraux.



(la prépa.) c'est un enseignement de qualité avec

- Une équipe de Direction regroupée autour d'enseignants diplômés de troisième cycle de l'université
- Une préparation exhaustive : aucune matière du concours n'est négligée
- **14 concours blancs** : évaluations et classements hebdomadaires
- **Un concours blanc national** : organisé de manière simultanée dans nos 21 centres en France, c'est une simulation de concours définitif qui vous permet d'être évalué et classé sur un effectif important
- Des enseignements au plus proche des cours, du concours et de ses modalités
- Un soutien personnalisé par un tutorat individuel assuré par les professeurs
- Un travail intensif en petits groupes
- Des contrôles d'assiduité systématiques

(la prépa.) c'est aussi

Un cadre de travail idéal avec des salles d'étude bien desservies par les transports en commun et accessibles 7 jours sur 7.

Une bibliothèque

Vous disposez des annales des concours nationaux et des concours blancs rédigés par nos enseignants. L'essentiel des ouvrages de référence est à votre disposition.

Un tutorat

Vous bénéficiez d'un professeur référent qui suit l'évolution de votre travail lors de rencontres régulières.

Un encadrement et un suivi personnalisés

Nous sommes attentifs aux résultats de chaque étudiant et proposons un bilan en cours d'année, dès que le besoin s'en fait sentir. Par ailleurs, un relevé de notes est envoyé trois fois par an.

Des petits groupes de travail

Nous nous engageons à ne pas constituer de classes de plus de 25 étudiants afin de préserver la qualité et le caractère individualisé de notre préparation.

La Prépa c'est un accompagnement adapté, une méthode éprouvée et une structure d'accueil efficace et agréable. Nous vous invitons à rejoindre notre équipe qui a pour objectif votre réussite.

ASSISTANT DU SERVICE SOCIAL

Il a pour fonction de rechercher les causes qui compromettent l'équilibre physique, psychologique, économique ou moral d'un individu, d'une famille ou d'un groupe, et de mener toute action susceptible d'y remédier.

SÉLECTION ET ENSEIGNEMENT

La formation des assistants sociaux se déroule en 3 ans. Elle est accessible à tous les bacheliers, quelle que soit leur filière d'origine.

Il faut savoir que la plupart des étudiants qui réussissent le concours d'entrée ont un niveau Bac + 1 ou 2. Les écoles d'assistants sociaux recherchent davantage de maturité de la part des candidats qui, idéalement, se seraient déjà engagés dans le milieu associatif.

Conditions d'accès

Le candidat doit être titulaire du baccalauréat, du DAEU ou d'un diplôme ou certificat permettant l'exercice des professions sanitaires et sociales ou avoir passé avec succès les épreuves de l'examen de niveau organisé par les centres de formation.

Le concours

Le concours se déroule en deux temps :

Un écrit portant sur le **commentaire d'un fait de société**, puis un oral pour vérifier que le candidat a une idée concrète du métier. Porter de l'intérêt à l'actualité sociale, savoir faire preuve de recul sur les événements et d'ouverture d'esprit, sont autant de qualités indispensables pour avoir des chances de réussir ce concours. Le BAFA est un atout supplémentaire.

Enseignement

Les enseignements théoriques couvrent un large champ de disciplines : de la législation sociale au droit pénal en passant par la psychologie, la médecine (dont la psychiatrie), la sociologie et l'économie.

Mais ces études se distinguent par la diversité des stages à effectuer durant les trois années d'études :

- un stage d'observation de 3 mois,
- un stage de "polyvalence de secteur" de 6 mois, en collectivité locale,
- un stage en service spécialisé, d'une durée de 5 mois.

De plus, afin d'inciter les étudiants à devenir rapidement autonomes, l'école leur demande de trouver eux-mêmes leurs stages, la plupart des écoles disposant d'un fichier de professionnels.

LE MÉTIER

Les formes de l'exercice du métier diffèrent selon que l'assistant du service social est employé par un organisme d'aide sociale, une association, une entreprise, un établissement pénitentiaire...

On distingue surtout le service social spécialisé (l'assistant du service social s'occupe de problèmes particuliers : ceux des personnes âgées, des travailleurs migrants, des prisonniers) et le service social polyvalent, de secteur ou de catégorie (l'assistant du service social s'occupe de l'ensemble d'une population d'un secteur géographique donné, ou bien appartenant à une catégorie donnée : assurés sociaux, salariés d'une entreprise, par exemple).

L'Assistant du service social : “ le généraliste du travail social ”

L'Assistant du service social doit tout d'abord analyser les mécanismes qui compromettent l'équilibre psychologique, social ou économique de ces populations. Ensuite, il présente ses observations aux décideurs qui peuvent être les membres du conseil d'administration, l' élu, le directeur d'un hôpital et peut leur proposer des moyens d'intervention. Enfin, ce travailleur social lance toutes les actions susceptibles de rétablir une situation saine.

L'avenir de la profession : les quelques 35000 Assistants du service social qui exercent actuellement ont vu leur travail changer ces dernières années avec l'arrêt de la croissance et l'augmentation du chômage. Ils sont souvent confrontés à des situations de dénuement et de précarité qui excèdent le montant des aides disponibles, et doivent alors faire face à l'urgence.

Paul

30 ans, assistant du service social

Pascal est spécialisé dans l'accompagnement de personnes en voie de réinsertion professionnelle. Dans la région Centre, il avoue que son travail n'est pas facile tous les jours.

“On connaît des satisfactions lorsqu'une personne vous appelle pour vous dire qu'elle a trouvé un travail et que tout va mieux. Et puis parfois il y a des moments de rage, quand ça ne marche pas du tout”.



ÉDUCATEUR DE JEUNES ENFANTS

Il a pour rôle spécifique de favoriser le développement et l'épanouissement des enfants de 0 à 7 ans, lorsqu'ils se trouvent hors de leur famille pour un temps plus ou moins long.

Il a trois rôles : la prévention, l'éducation, l'animation.

SÉLECTION ET ENSEIGNEMENT

La formation des Educateurs de jeunes enfants se déroule en 3 ans. Elle est accessible à tous les bacheliers, quelle que soit leur filière d'origine.

Il faut savoir que la plupart des étudiants qui réussissent le concours d'entrée ont un niveau Bac + 1 ou 2.

Conditions d'accès

Le candidat doit être titulaire du baccalauréat, du DAEU ou d'un diplôme ou certificat permettant l'exercice des professions sanitaires et sociales ou du certificat d'Auxiliaire de Puériculture et avoir exercé 3 ans dans l'emploi correspondant ou avoir passé avec succès les épreuves de l'examen de niveau organisé par les centres de formations.

Le concours

Le concours se déroule en deux temps :

Un écrit destiné à apprécier le niveau de **culture générale** et à vérifier la qualité rédactionnelle et de synthèse puis **un oral** destiné à tester les qualités d'écoute, d'observation, mais aussi d'aisance relationnelle et des facultés d'adaptation. Cet oral peut être individuel ou collectif.

Enseignement

Les enseignements théoriques couvrent un large champ de disciplines : pédagogie et relations humaines ; pédagogie de l'expression et techniques éducatives ; connaissance de l'enfant de 0 à 7 ans et pédagogie scientifique ; vie collective ; santé, éducation sanitaire et protection médico-sociale ; droit, économie et société ; culture professionnelle ; méthodologie et technique.

- deux stages d'observation de 2 mois
- un stage de 12 semaines en situation de responsabilité
- un stage hors structure d'accueil de la petite enfance

LE MÉTIER

Les éducateurs de jeunes enfants peuvent exercer dans différents secteurs : plus de la moitié d'entre eux travaillent dans les établissements de garde du secteur socio-éducatif : crèches, haltes-garderies, maisons maternelles. Un tiers environ intervient dans les établissements pour enfants handicapés ou en difficulté. Les autres se répartissent dans les établissements hospitaliers, auprès d'enfants malades, ou encore dans le secteur des loisirs : ludothèques, maisons familiales de vacances.

L'Éducateur de Jeunes Enfants : Patience et créativité

Pour exercer ce métier, l'amour des enfants ne suffit pas. Travailler auprès d'enfants souvent turbulents et bruyants nécessite d'avoir une bonne résistance à la fatigue, une santé solide et un bon équilibre nerveux. Esprit d'observation, d'initiative et sens des responsabilités sont nécessaires.

L'importance de l'éducation sensorielle de l'enfant exige d'avoir une imagination riche, un sens musical et artistique développé et de l'habileté manuelle.

Romain

27 ans, éducateur de jeunes enfants

Romain travaille dans un établissement pour enfants en difficulté. Il se concentre sur le développement et l'épanouissement des enfants dans sa structure d'accueil. Il cherche à établir avec les enfants une relation individualisée et de groupe. Il propose donc des activités adaptées, des jeux afin de créer un apprentissage et une expérimentation qui contribuent à une socialisation harmonieuse.



ÉDUCATEUR SPÉCIALISÉ

Il concourt à l'éducation d'enfants et d'adolescents ou au soutien d'adultes présentant des déficiences physiques, psychiques ou des troubles du comportement ou en difficulté d'insertion, en collaboration avec tous ceux qui participent à l'action éducative, thérapeutique et sociale.

SÉLECTION ET ENSEIGNEMENT

La formation des Educateurs spécialisés se déroule en 3 ans. Elle est accessible à tous les bacheliers, quelle que soit leur filière d'origine.

Il faut savoir que la plupart des étudiants qui réussissent le concours d'entrée ont un niveau Bac + 1 ou 2.

Conditions d'accès

Le candidat doit être titulaire du baccalauréat, du DAEU ou d'un diplôme ou certificat permettant l'exercice des professions sanitaires et sociales ou avoir passé avec succès les épreuves de l'examen de niveau organisé par les centres de formation.

Le concours

Chaque école organise son propre concours. Le concours se déroule en deux temps : Un écrit destiné à apprécier le niveau de **culture générale** puis une épreuve destinée à évaluer les facultés d'adaptation du candidat. Pour cette dernière, certaines écoles préfèrent **des entretiens** avec un jury. Le BAFA est un atout supplémentaire.

Enseignement

Les enseignements théoriques : pédagogie et relations humaines ; techniques éducatives ; approche des handicaps.

Il comprend également un programme libre dans lequel s'inscrivent des activités : sport, théâtre, peinture, etc., qui sont à la base du métier d'éducateur et enfin, 15 mois de stage en "responsabilité éducative" et en internat.

LE MÉTIER

Les éducateurs travaillent en milieu ouvert, c'est-à-dire sur le terrain (dans les quartiers, dans les cités).

Trois missions peuvent être proposées :

- Les éducateurs de rue, ont pour mandat d'intervenir auprès des jeunes en général.
- D'autres, employés par un service d'AEOM (Aide Educative en Milieu Ouvert) ou dépendant de la protection judiciaire de la jeunesse, reçoivent un mandat bien précis pour mener une action éducative auprès de jeunes désignés.
- Les derniers ont la possibilité de travailler dans les centres pour adultes handicapés ou inadaptés.

On dénombre actuellement environ 31000 éducateurs spécialisés. C'est la profession sociale qui a connu la plus forte augmentation ces dernières années. Les débouchés en milieu ouvert devraient augmenter à l'avenir pour des actions d'insertion (RMI), de lutte contre la drogue. Les postes en internat sont nombreux, en province notamment.

L'Éducateur Spécialisé : un travailleur social qualifié

Dans un établissement fonctionnant en internat, l'éducateur spécialisé a la responsabilité d'un groupe d'une dizaine de jeunes. Il assure l'animation en dehors du contexte scolaire, règle avec les jeunes tous les détails de leur cadre de vie.

Dans un foyer pour enfants ou adolescents, l'éducateur organise la vie quotidienne, les loisirs et les vacances des jeunes. Il suit leur scolarité et les aide à s'insérer professionnellement (premier emploi ou formation). Dans tous les cas, il favorise leur autonomie.

Guillaume

28 ans, éducateur spécialisé

Guillaume travaille en externat, dans un institut où les jeunes sont scolarisés. Il assure l'organisation d'activités éducatives complétant l'enseignement scolaire assuré par les institutions spécialisées, en utilisant des méthodes pédagogiques adaptées, il participe au développement affectif, psychologique et social de l'enfant tout en l'aidant à consolider ses acquis.



MONITEUR ÉDUCATEUR

Il exerce ses fonctions auprès d'enfants, d'adolescents ou d'adultes inadaptés, handicapés ou en situation de dépendance. Il assure à ce titre l'animation et l'organisation de la vie quotidienne de ces personnes. Il participe à l'action éducative en liaison avec les autres professionnels de l'éducation spécialisée.

SÉLECTION ET ENSEIGNEMENT

La formation de Moniteur Educateur se déroule en 2 ans. Elle est accessible à tous les étudiants titulaires du BEP carrières sanitaires et sociales, aux bacheliers, quelle que soit leur filière d'origine.

Il faut savoir que la plupart des étudiants qui réussissent le concours d'entrée ont un niveau Bac + 1 ou 2.

NB : Les candidats titulaires du baccalauréat ou d'un titre admis en équivalence, du BEP carrières sanitaires et sociales, des certificats d'aide médico-psychologique ou de travailleuse familiale sont dispensés de l'épreuve écrite. Pour ces candidats, une commission formée de formateurs et de professionnels examinera l'ensemble des dossiers et prononcera l'admissibilité aux épreuves orales. Les candidats déclarés admissibles aux épreuves orales, sur dossier ou suite à l'épreuve écrite, seront convoqués pour :

- un entretien individuel (noté sur 20).
- une épreuve de groupe (notée sur 20).

Le concours

Chaque école organise son propre concours. Le concours se déroule en deux temps :

Un écrit destiné à apprécier le niveau de **culture générale**, des **épreuves orales** destinées à révéler les motivations, la maturité affective, le contrôle de soi, l'aptitude du travail en équipe.

Enseignement

Des enseignements théoriques : démarche éducative ou d'animation et 7 mois de stage.

LE MÉTIER

Les différents employeurs sont les gestionnaires publics ou privés des établissements socio-éducatifs, maisons d'enfants à caractère social, IME, foyers d'accueil.

Le diplôme de Moniteur Educateur permet l'accès à la formation d'Educateur Spécialisé (DEES : Diplôme d'Etat d'Educateur Spécialisé), puis aux formations complémentaires telles que le Diplôme Supérieur en Travail Social (DSTS), la Maîtrise,...

Le Moniteur Éducateur : Gestionnaire de l'animation et de l'organisation de la vie quotidienne

Ce métier requiert un intérêt pour les problèmes humains et sociaux, le sens de l'organisation et de l'animation de groupes, un goût pour le travail en équipe, un engagement personnel pour répondre aux multiples situations des personnes en difficulté.

Il participe à l'action éducative, à l'animation et à l'organisation de la vie quotidienne des personnes accueillies en liaison avec les autres professionnels de l'éducation spécialisée.

Jeanne

28 ans, monitrice éducatrice

Jeanne travaille dans une maison de l'enfance à Paris.
Elle intervient dans le domaine de l'Education.
Elle veille, à travers un accompagnement, à instaurer, restaurer ou préserver l'adaptation sociale et l'autonomie des ces jeunes.





**LES MODALITES D'INSCRIPTION
SECTIONS CARRIERES SOCIALES
2011/2012**

COMMENT S'INSCRIRE A LA PREPA ?

Attention : la date de votre inscription est importante car elle permet le choix de votre groupe de travail et les inscriptions seront closes dès les effectifs atteints.

- 1 - Envoyer votre contrat d'inscription avec les pièces correspondantes dès le 1er janvier
- 2 - Assister à un entretien individuel dès le 1er janvier ou à une réunion d'information

DOCUMENTS À FOURNIR

- 1 - Contrat d'inscription rempli et signé avec deux photographies d'identité
- 2 - Photocopie des bulletins de terminale (à compléter après le bac)
- 3 - Photocopie des notes du bac (à compléter après le bac)
- 4 - Photocopie des notes du concours pour les Doublants
- 5 - Un chèque de 122 € pour les frais de dossier à l'ordre de **La Prepa. Les frais de dossier sont à régler séparément des frais de scolarité.**
- 6 - Règlement des frais de scolarité pour l'année (1 ou 3 chèques à l'ordre de **La Prepa**)

ATTENTION : En cas d'échec au bac, l'intégralité de ces pièces vous sera retournée ainsi qu'un chèque de 122 € pour les frais de dossier.

RÈGLEMENT

Vous devez vous référer au montant correspondant à votre choix sur le tableau au verso.

Règlement comptant :

Le tarif ci-joint inclut une remise pour paiement comptant.

Règlement différé :

Les règlements des cours sous forme de trois chèques, sont remis impérativement lors de l'inscription et sont tirés aux dates suivantes : le premier lors de l'inscription, le second le 1er décembre, le troisième le 1er janvier.

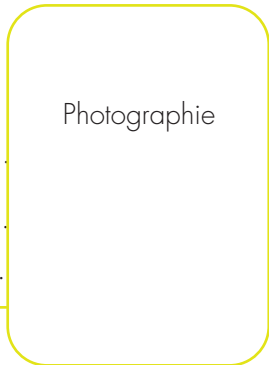
**TARIFS Préparation au concours d'entrée aux écoles SOCIALES
La Prépa Belledonne 2011/2012**

	Assistant social ou éducateurs ou moniteur éducateur PRÉPA. ÉCRITE + ORALE 317 H	Assistant social ou éducateurs ou moniteur éducateur PRÉPA. ORALE
Règlement en 1 fois	1 chèque de 1 600 €	1 chèque de 320 €
Règlement en 3 fois	3 chèques de 560 €	3 chèques de 110 €

- Vous vous inscrivez pour la première fois à La Prepa, vous devez vous acquitter des frais de dossier de 122 € avec un règlement séparé.
- Vous êtes déjà inscrit à La Prepa, vous êtes exonéré des frais de dossier.



CONTRAT D'INSCRIPTION



Nom :

Prénom :

Date d'inscription :

LA PRÉPA DE MA VILLE UNIVERSITAIRE :

- La Prépa Belledonne - Grenoble
- La Prépa J. Monnet - Saint-Etienne
- La Prépa L. Pasteur- Strasbourg

PRÉPARATION AUX CONCOURS D'ENTRÉE EN ÉCOLE SOCIALE

- Assistant du service social
- Educateur de jeunes enfants
- Préparation aux épreuves écrites et orales
- Educateur spécialisé
- Moniteur éducateur
- Préparation aux épreuves orales

Date de naissance : Lieu de naissance :

Adresse personnelle de l'étudiant durant l'année universitaire (à nous communiquer dès que possible) :

.....
.....

Code postal : Ville :

Tél. : E-mail :

Confirmation E-mail :

Inscrit à un concours l'année précédente : oui non

Si oui, lequel et dans quelle ville ? :

Score au concours :/..... Classement :

Inscrit dans une prépa l'année précédente : oui non

si oui laquelle :

Série du Baccalauréat : Spécialité :

Note :/20 Mention :

Professeur de Philosophie en Terminale :

Lycée : Ville :

Autres études antérieures éventuelles :

Adresse des parents :

Code postal : Ville :

Tél. : E-mail :

Profession du père :/de la mère :

COMMENT AVEZ-VOUS CONNU LA PRÉPA ?

- CHAÎNE D'INSCRIPTION
- INTERNET
- CIO - CIDJ - CRIJ - ONISEP
- SALON DE L'ÉTUDIANT
- PROFESSEUR (LYCÉE - FAC)
- RECTORAT
- AUTRES :

ENGAGEMENTS MUTUELS

Je, soussigné(e) : (Nom et prénom de l'étudiant), décide de suivre la préparation aux concours d'entrée aux écoles sociales et m'engage :

- à respecter le règlement intérieur
- à fournir un travail régulier jusqu'au terme de la préparation
- à régler les droits d'inscription relatifs à la formation choisie
- à n'être absent qu'en cas de motif exceptionnel et dûment justifié par écrit
- à entretenir de bonnes relations avec les autres étudiants et les enseignants
- à n'utiliser les locaux mis à ma disposition que dans le cadre prévu par ma formation et en prenant soin du matériel.

En contrepartie :

La Prépa s'engage, en sa qualité d'établissement d'enseignement supérieur privé déclaré auprès du Rectorat dans le cadre de la loi du 12 juillet 1875, à assurer la préparation aux concours d'entrée en école paramédicale par les moyens suivants :

- la préparation aux épreuves écrites et orales ou orales uniquement
- la mise à disposition de locaux
- la mise à disposition de la bibliothèque et d'annales des concours
- le contrôle du déroulement de la formation par les responsables de l'établissement
- la transmission des notes sur www.laprepa.fr

DROITS ANNUELS D'INSCRIPTION

- Vous référer au Vade-mecum par rapport aux choix effectués.
- Pour les règlements différés sous forme de trois chèques :
Les trois chèques sont tous trois remis lors de l'inscription, datés à la date d'inscription et libellés à l'ordre de La Prépa. Ils sont tirés aux dates suivantes : le premier dès réception du dossier, le second le 1^{er} décembre, le troisième le 1^{er} janvier.
- **Toute inscription est définitive et irréversible.**
- Les droits d'inscription couvrent la classe préparatoire durant l'année universitaire de façon indivisible. Dès lors toute inscription est définitive et irréversible. Cependant, le remboursement sera effectué en cas d'échec au baccalauréat, de réussite à un concours d'entrée dans une école de travailleurs sociaux ou en cas d'hospitalisation de plus de 30 jours et seulement dans ces cas.

Signature du directeur de centre

Signature précédée de : "BON POUR ACCORD"
(De l'étudiant s'il est majeur, d'un des parents s'il est mineur)